

Que disent le décret et le projet d'arrêté tertiaire ?

Obligation de réduction des consommations

Muriel Labonne –
muriel.labonne@developpement-durable.gouv.fr
Chargée de mission énergie, immobilier de l'état à
la DREAL Pays de la Loire



PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

direction régionale de l'environnement, de l'aménagement
et du logement des Pays de la Loire